

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 4336)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 21

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 54 BIS

I. – Alinéa 6

Remplacer les mots :

de l'article L. 126-34

par les mots :

des articles L. 126-26 à L. 126-34

II. – Alinéa 9

Après le mot :

diagnostic

insérer les mots :

prévu au même article L. 126-34

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction rédactionnelle.